



## **COMPTE RENDU DE REUNION**

### **CONSEIL CITOYEN DE SAINT JEAN SAINT PIERRE**

Date : 16/01/25

Lieu : Salle Paul Albarel – Maison des services de Saint Jean Saint Pierre

#### Personnes présentes :

##### Habitants :

- Mme : CASTILLO, GODARD, COUSTAL
- M. : BOGEART, VIDAL, DORIA

##### Ville de Narbonne :

- Elue référente : Mme ABED
- Chargé de mission démocrate participative : M. MAMIS

##### Excusées :

- Mme BREYTON, M. CLARET, M. SANTAMARIA, M. ADNI, M. LASO, Mme CUXAC

##### Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance/ approbation du dernier compte-rendu
2. Campagne d'effarouchement des étourneaux
3. Dossier diagnostic d'usage thématique « mobilité piétonne »
4. Etat d'avancement projet à porter dans le cadre de l'APP 2024-2025
5. Partage de la galette

\*\*\*\*\*

1. Désignation du secrétaire de séance/ approbation du dernier compte rendu :

M. MAMIS se chargera du compte-rendu de séance. Le précédent compte-rendu est validé.

2. Campagne d'effarouchement des étourneaux :

Les membres du Conseil citoyen soulèvent la problématique des étourneaux causant des nuisances sonores, visuelles et odorantes. Différentes méthodes d'effarouchement sont évoquées par les membres, mais aussi les pratiques qui ont tendance à aggraver la situation, comme les personnes qui nourrissent les oiseaux.

##### Réponse de la Ville – Direction Hygiène et Propreté :

Nous mettons tout en œuvre pour gérer la situation qui impacte plusieurs autres sites de la ville. Une prochaine vaste campagne d'effarouchement est prévue pour la semaine du 20

janvier. Nous ne pouvons pas remettre un échéancier concernant les effarouchements, ces derniers dépendent de nombreuses caractéristiques, notamment de la stratégie professionnelle du prestataire, des variations de température ainsi que de la fréquence des volatiles.

3. Dossier diagnostic d'usage thématique « mobilité piétonne » :

- **DDU mobilité cyclable :**

Une première partie des échanges a tourné autour du dossier diagnostic d'usage sur la thématique de la mobilité cyclable transmis en décembre au service technique concerné. Le document a bien été réceptionné, ce dernier étant particulièrement dense, un temps nécessaire est requis avant toutes formes de retours.

- **DDU mobilité piétonne :**

Durant la seconde partie des échanges, a été abordé le prochain dossier diagnostic sur lequel le Conseil citoyen va travailler. Plusieurs éléments d'usage et de préoccupations ont déjà été remontés, notamment lors d'une déambulation organisée par certains membres du Conseil citoyen autour du collège de Brassens et du centre d'affaires de la Mayrale. Afin de poursuivre l'état des lieux, il est fait mention de la pertinence d'organiser une nouvelle déambulation avec les membres du Conseil citoyen volontaires et le chargé de mission, le long de l'avenue Toulouse et de Bordeaux (en passant notamment par le pont de Carcassonne). La date de la déambulation est fixée au lundi 3 février à 14h30 au niveau du giratoire des Pyrénées.

Au sujet du pont de Carcassonne, plusieurs membres soulèvent leur inquiétude. Ils évoquent un article de journal qui prévoyait une solution en 2022.

Réponse de la Ville – Direction citoyenneté :

Un échange avec les services techniques compétents sur le sujet pourra être organisé lors d'une prochaine réunion, d'autant que le cas du pont de Carcassonne leur est déjà remonté au travers du DDU sur la mobilité piétonne.

4. Etat d'avancement projet participatif 2024-2025 :

Il est fait mention du projet participatif précédemment porté par les membres du Conseil citoyen : l'aménagement d'agrès sportifs au parc de la Campane. Plusieurs membres se sont étonnés des 100 000 euros investis pour le parcours sportif de Montplaisir, sans que rien n'avance du côté de la Campane.

Réponse de la Ville – Direction citoyenneté :

M. MAMIS, précise que les 150 000 euros de l'APP 2022-2023 étaient destinés à l'ensemble des 8 Conseils citoyens.

Réponse de la Ville – Direction Paysage et Nature :

Le projet d'aménagement d'agrès sportif, validé dans le cadre du précédent APP, doit s'inscrire dans le cadre d'un aménagement plus global d'accessibilité du parc de la Campane. Il faut compter au moins sur un budget de **300 000 euros**, et une temporalité d'environ 3 ans, si ce n'est plus.

Les 50 000 euros validés dans le cadre de l'APP à projet 2022-2023 pourront venir en soutien dans le cadre d'un projet global.

Concernant le projet qui sera cette année déposé dans le cadre de l'APP 2024-2025, celui de végétaliser une partie de la voie des Elysiques, la consultation a été menée et s'est révélée tout à fait pertinente.

Réponse de la Ville – Direction citoyenneté :

Comme premier avis, il serait peut-être plus judicieux de travailler sur la bande de platanes déjà plantés, c'est-à-dire, retirer la bande de goudron entre les arbres, afin qu'ils bénéficient de plus d'eau, puis végétaliser cette bande avec des vivaces et des arbustes. Sur la bande non plantée en arbres, envisager une plantation d'arbustes et de vivaces seulement.

Le dossier pourra être finalisé très prochainement.

Fin de réunion 19h45, puis partage de la galette avec les membres présents.

Prochaine réunion :

Jeudi 24 avril 2025 au sein de la Maison des Services de Saint Jean Saint Pierre